

AMALLIS

PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU 16 DECEMBRE 2022

DIRECTION : M. COCLIN, M. BUTIN

MEMBRES DU CSE PRESENTES :

Titulaires : Mmes BRAULT, BELOT, CONTOUX, JALLET, LAPRUGNE, LESPINASSE, MARTIN, POIRIER, RIFFARD, ROLLET, TISSOT.

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble des membres présents du CSE.

2 – MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant le mois de novembre a été transmise par mail.

Au 1^{er} novembre, nous comptabilisons 486 salariés (45 CDD et 441 CDI)

3 - CONTRATS INFÉRIEURS A 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70h a été transmise par mail.
Nous dénombrons 45 contrats de moins de 70h en novembre 2022.

4 – ORIENTATION PLAN DE FORMATION 2023 (CF ANNEXE)

Présentation de la note d'orientation du plan de formation.

Les formations seront dans la continuité des années précédentes, orientées sur l'intégration, les formations cœur de métier et de la prévention.

Tous les salariés doivent avoir une proposition de formation au moins une fois tous les 3 ans.

Les salariés de plus de 55 ans bénéficient d'une veille particulière quant aux formations liées aux conditions de travail.

5 – CALENDRIER REUNIONS 2023

- ✓ 26/01/2023 CSE+ CSSCT
- ✓ 02/03/2023
- ✓ 27/04/2023
- ✓ 25/05/2023 CSE + CSSCT
- ✓ 29/06/2023
- ✓ 03/08/2023
- ✓ 21/09/2023 CSE + CSSCT

- ✓ 27/10/2023
- ✓ 23/11/2023
- ✓ 15/12/2023 CSE + CSSCT

6 – QUEL EST L’IMPACT FINANCIER DE LA REGULARISATION DE LA VALEUR DU POINT ?

Service AAD + service ADM : 76 192 € brut

Service SIAD + Service ESA : 11 882 € brut

7 – LES SALARIES A TEMPS PARTIEL PEUVENT-ILS SUR-COTISER POUR LA RETRAITE ?

M. COCLIN n'a pas eu le temps d'étudier cette question. Il s'engage à le faire rapidement.

9 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ Le budget initial présenté lors du précédent CSE était de 24,76 € pour la partie Conseil Départemental. Toutefois, lors du comité des financeurs, le gouvernement a décidé, en concertation avec les départements, de revaloriser le montant forfaitaire de compensation par la CNSA des revalorisations salariales dans les SAAD privés non lucratifs. Celle-ci est passée de 3,40€ à 4,10€ par heure d'activité prévisionnelle. Ainsi l'augmentation de cette enveloppe vient diminuer notre coût horaire pour passer à 24,31€.

➤ Augmentation de 1,8% du SMIC au 1^{er} janvier 2023 soit 11,27 € brut.

Le prochain CSE se tiendra le 26 janvier 2023.

Cindy POIRIER
Secrétaire



PLAN DE FORMATION 2023

NOTE D'ORIENTATION

OBJECTIFS

AMALLIS poursuit sa politique d'intégration, de professionnalisation et d'évolution de ses collaborateurs.

La structure affirme son engagement à promouvoir l'accès de tous les salariés à la formation professionnelle. Elle accompagne les salariés dans leur évolution de carrière et les encourage dans leur démarche volontariste de promotion.

Les formations seront, dans la continuité des années précédentes, orientées sur l'intégration, les formations « cœur de métier » et la prévention .

Par ailleurs, le plan de formation se doit de répondre à 2 objectifs complémentaires :

- Que tout salarié ait eu une proposition de formation au moins 1 fois tous les 3 ans.
- Que les plus de 55 ans bénéficient d'une veille particulière quant aux formations liées aux conditions de travail.

I – PERSONNELS D'INTERVENTION

→ Orientations pour le SAD :

- Poursuivre les formations digitales
- Développer les compétences et mettre à jour les connaissances en organisant des formations métiers
- Mise à niveau des personnes ayant suivi la formation SST
- Poursuivre la formation VAE ADVF

→ Orientations pour le SSIAD :

- Organiser des actions de formations métiers et mise à jour des connaissances en privilégiant les thèmes répondant à l'exigence du décret n° 2011-2114 du 30 décembre 2011 relatif au Développement Professionnel Continu (DPC) des professionnels de santé
- Accompagner les agents de soins et AMP dans une démarche de VAE ou apprentissage pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide Soignant

➔ **Orientations communes SAD-SSIAD :**

- Intégrer les nouveaux salariés et former les tuteurs (objectif 1 tuteur/sous secteur)
- Améliorer les échanges SAD-SSIAD en proposant des formations communes afin d'aborder la démarche d'évaluation interne, externe et travailler dans le cadre du SPASAD
- Travailler sur la prévention au domicile des bénéficiaires
- Mettre à jour les compétences PRAP

Thèmes formations envisagées

- Dépendance
- Santé, sécurité et prévention au travail
- Intégration nouveaux salariés / Tutorat
- Formation séniors
- Transmissions
- Relations professionnelles avec les Bénéficiaires – Familles - Aidants

II – PERSONNEL ADMINISTRATIF DE TERRAIN (RS-IC-ESA)

➔ **Objectifs :** Perfectionner ses fonctions

Thèmes Formations envisagées

- Management/ Prévention des risques

III – PERSONNEL ADMINISTRATIF SIEGE

➔ **Objectifs :** (en fonction du besoin)

- Perfectionnement des différentes fonctions supports
- Adaptation aux nouvelles fonctionnalités

Thèmes Formations envisagées

- Adaptation logiciel métier
- Optimisation des outils de travail
- Perfectionnement formation métier

PLAN FORMATION 2023